

## AVOXA CPI se développe avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice

AVOXA CPI, cabinet de conseils en propriété industrielle, accompagne les entreprises et collectivités publiques dans l'ensemble de leurs démarches de protection et de valorisation d'actifs incorporels, tant en France qu'à l'international. Pour renforcer le développement de son activité, Benoît Lebreton a récemment accueilli Hortense Mouget, en qualité de conseil en propriété industrielle.

**Hortense Mouget sera notamment en charge de la gestion du portefeuille des marques étrangères de la clientèle du cabinet. Elle interviendra sur les problématiques de valorisation et de protection des marques ainsi que des dessins et modèles. Aux côtés de Benoît Lebreton, elle participera au développement d'une offre de services toujours plus performante et réactive.**



Hortense a exercé durant près de 10 ans au sein de cabinets de conseils en propriété industrielle.

Au début de sa carrière, elle a notamment travaillé 3 ans sur des missions principalement dédiées à la lutte contre la contrefaçon de marques de luxe en lien avec les douanes.

Conseil en Propriété industrielle et Mandataire agréée auprès de l'OHMI (Office Communautaire des marques) depuis 2009, Hortense est spécialisée dans le conseil, le suivi et le management des portefeuilles de marques du cabinet, tant en France qu'à l'étranger.

Elle est aussi spécialisée dans l'audit et la gestion internationale de portefeuille de marques.

### *Les domaines de compétences d'Hortense Mouget :*

- *Recherches de disponibilités de marques*
- *Dépôt et défense de marques, dessins et modèles, noms de domaine internet*
- *Interventions en matière de droit de la concurrence déloyale (défense de dénominations sociales et de noms commerciaux)*
- *Rédaction et validation de contrats (cession et licence de marques, cession de droit d'auteur, accords de coexistence...)*

### **A propos d'AVOXA CPI**

AVOXA CPI est née en 2013 de la volonté du groupe AVOXA d'offrir une offre complète de conseil et de contentieux en propriété intellectuelle, jusque-là jamais offerte en province. L'activité d'AVOXA CPI consiste à conseiller les entreprises et collectivités publiques sur les points suivants :

- Dépôts de marques (France, Europe, international)
- Gestion et récupération des noms de domaine Internet
- Protection des dessins et modèles industriels
- Droits d'auteur
- Concurrence déloyale
- Protection de la réputation sur Internet

### **A propos d'AVOXA**

Créé en 2007, AVOXA est présent à Rennes, Nantes, Brest, Lorient et Paris. AVOXA réunit aujourd'hui 80 personnes, dont plus de 40 avocats et juristes intervenant sur les domaines suivants : droit des sociétés et structures, droit fiscal, droit des affaires, droit des marques, brevets, internet, propriété intellectuelle, droit du travail et protection sociale, droit public, droit de l'environnement, droit immobilier, droit des contrats et droit civil. Grâce à cette expertise transversale, AVOXA propose à ses clients des secteurs privé et public des solutions globales d'ingénierie juridique. Cette approche innovante permet une sélection d'avocats adaptés à la problématique du client, une meilleure coordination et une plus grande efficacité dans l'accompagnement, le conseil et la représentation en justice.

Pour en savoir plus : [avoxa.fr](http://avoxa.fr)